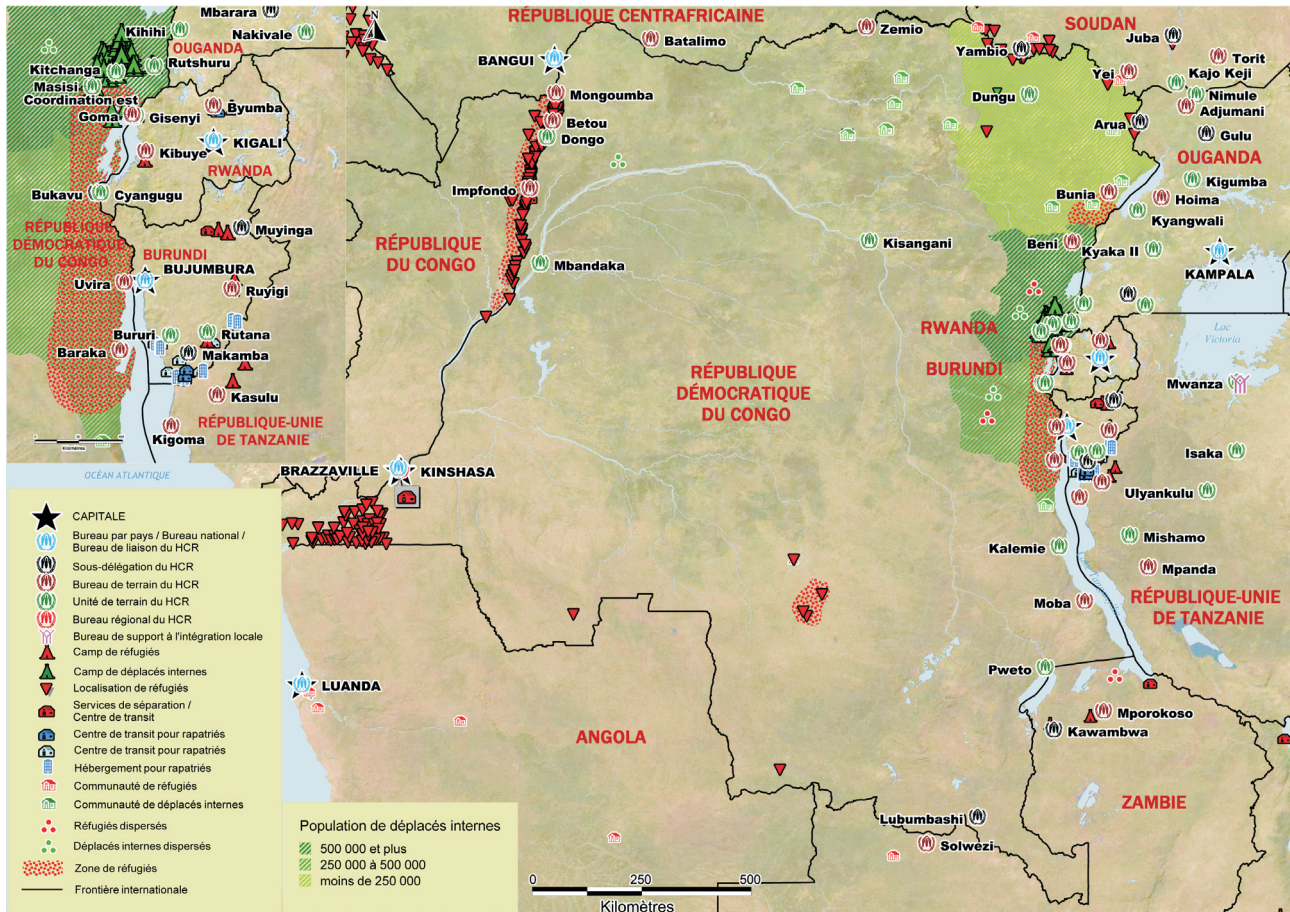


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Faits marquants

- Des accords tripartites ont été conclus entre le HCR, la République démocratique du Congo (RDC) et des pays voisins accueillant des réfugiés congolais, dont le Rwanda, la République du Congo (Congo) et l'Ouganda. Ces accords devraient ouvrir la voie au rapatriement de plus de 200 000 réfugiés congolais. Quelque 10 300 réfugiés congolais, provenant pour la plupart de Zambie, ont regagné leur pays en 2010.
- Au cours de l'année, quelque 3 600 Burundais et 10 800 Rwandais réfugiés en RDC sont rentrés dans leur pays d'origine.
- Le HCR est venu en aide à quelque 100 000 déplacés internes vivant dans 42 sites dans le Nord-Kivu où ils se sont installés de manière spontanée.
- Près de 7 700 familles de déplacés internes et de 2 400 familles de réfugiés rapatriés ont bénéficié d'une assistance dans le secteur des abris.
- Tous les réfugiés vivant en milieu urbain et âgés de 12 ans et plus ont reçu des cartes d'identité de réfugié. Tous les autres réfugiés sont aujourd'hui en possession de documents d'état civil.

Environnement opérationnel

Suite à l'adoption de la résolution 1925 du Conseil de sécurité en juin 2010, le mandat de la mission de maintien de la paix des Nations Unies en RDC (MONUSCO) a été redéfini afin d'y intégrer de nouvelles priorités, telles que la protection des civils et la consolidation de la paix. Le HCR a de ce fait eu davantage de possibilités de plaider la cause des personnes relevant de sa compétence au sein de la MONUSCO.

La violence qui sévit à l'est et à l'ouest du pays, caractérisée par des atrocités commises par divers groupes armés, notamment des actes de violence sexuelle et sexiste, a entraîné le déplacement de plus d'1,7 million de personnes. L'instabilité persistante a réduit l'accès à certaines zones et de ce fait entravé la mise en œuvre des programmes du HCR.

Réalisations et impact

Objectifs et cibles prioritaires

En 2010, le HCR avait pour objectif d'améliorer l'environnement de protection offert aux personnes qui relèvent de sa compétence et de renforcer la capacité gouvernementale de détermination du statut de réfugié. Une

attention particulière était accordée à la lutte contre la violence sexuelle. L'Organisation entendait également rechercher des solutions durables pour les populations réfugiées de longue date et faciliter la réintégration des rapatriés congolais. En ce qui concerne les déplacés internes, le HCR s'est acquitté des responsabilités lui incombant en tant que chef de file des modules de protection, des abris d'urgence, ainsi que de coordination des camps et de gestion des camps.

Environnement de protection favorable

- Au travers de son mécanisme de suivi de la protection, le Haut Commissariat a pu enregistrer et déclarer quelque 19 900 atteintes aux droits fondamentaux en rapport avec des violences sexuelles, des détentions arbitraires, des enlèvements et des usurpations de terrains et de biens. Grâce à sa capacité de suivi, il a pu cibler avec plus d'efficacité ses efforts de sensibilisation, notamment en organisant des ateliers sur le droit international humanitaire et les principes de la protection internationale à l'intention des forces militaires et de police.

Procédures de protection équitables

- Au cours de l'année, le HCR a enregistré 670 réfugiés centrafricains récemment arrivés dans la Province-Orientale, 10 200 réfugiés angolais résidant dans des zones d'installation informelles au Katanga, 1 600 réfugiés rwandais à Mbuji-Mayi et près de 15 700 réfugiés burundais au Sud-Kivu, ceux-ci s'appropriant à regagner leur pays d'origine.
- Quelque 3 300 cartes d'identité ont été distribuées à des réfugiés à Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu. En outre, près de 1 600 certificats de naissance ont été remis à des enfants réfugiés dépourvus de documents d'état civil.
- Enfin, le HCR a établi le profil de quelque 15 100 déplacés internes au Katanga et organisé des séances

hebdomadaires de formation sur la détermination du statut et d'autres questions de protection à l'intention de son partenaire gouvernemental, la Commission nationale pour les réfugiés.

Protection contre la violence et l'exploitation

- En 2010, le HCR a été officiellement chargé de diriger la composante « protection et prévention » de la stratégie globale de lutte contre la violence sexuelle et sexiste en RDC. L'Organisation a appuyé la mise en place de groupes de protection, de programmes de sensibilisation communautaire, de réseaux de membres des communautés locales responsables de la sensibilisation et de l'orientation des victimes, ainsi que la réinsertion socio-économique des victimes et la mise en place d'audiences foraines, civiles et militaires. Le HCR a également organisé des séances de formation pour les divisions provinciales du ministère des Affaires sociales et amélioré, par des efforts de coordination, le suivi des violences sexuelles.

Besoins et services essentiels

- Les réfugiés vivant en milieu urbain ont continué à bénéficier d'une aide éducative, de soins médicaux et d'indemnités de subsistance occasionnelles (avances pour les loyers), réservés à des cas précis.
- Dans la Province-Orientale, quelque 670 nouveaux arrivants centrafricains, fuyant les attaques de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), ont été hébergés, protégés et aidés par le HCR dans un lieu très isolé. Le nombre de déplacés internes vivant dans des abris convenables a progressé de 5,4 pour cent suite à la fourniture de plus de 4 300 abris aux plus vulnérables d'entre eux. En outre, quelque 240 abris provisoires ont été construits pour des rapatriés, de sorte que le nombre de ménages rapatriés vivant dans des abris convenables a augmenté de 3,3 pour cent.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Angola	79 600	79 600	52	47
	Rwanda	69 800	11 100	47	64
	Burundi	12 800	12 800	50	58
	Soudan	2 500	2 500	47	44
	Congo	800	800	40	87
	Rép. centrafricaine	700	700	50	47
	Pays divers	70	70	37	58
Demandeurs d'asile	Burundi	700	700	54	63
	Rwanda	150	150	39	51
	Pays divers	60	60	44	35
Déplacés internes	RDC	1 721 400	72 300	-	-
Déplacés de retour	RDC	460 800	36 200	-	-
Réfugiés rapatriés	Zambie	9 300	9 300	-	-
	Ouganda	6 200	10	-	-
	Burundi	1 100	1 100	-	-
	Pays divers	70	70	-	-
Total		2 366 050	227 460	-	-

- Plus de 100 000 déplacés internes vivant dans 42 sites dans le Nord-Kivu où ils se sont installés de manière spontanée ont bénéficié de l'assistance du HCR, qui était responsable de la sécurité et de la gestion des camps. Quelque 36 200 attestations de retour ont été délivrées et près de 15 600 colis d'articles non alimentaires (ANA) distribués à 43 000 déplacés internes regagnant leur localité d'origine. Au Sud-Kivu, quelque 1 100 abris ont été construits au profit de personnes vulnérables, précédemment déplacées dans le pays ou réfugiées à l'étranger ; 580 autres abris étaient en phase d'achèvement. Ces activités ont été propices à la cohésion des communautés. Plus de 3 600 arbres d'ombrage à croissance rapide et plus de 1 800 arbres fruitiers ont été distribués à des rapatriés afin de protéger l'environnement et d'offrir des compléments nutritionnels.

- Au Katanga, quelque 400 abris ont été construits au profit de personnes vulnérables de retour dans leur localité d'origine et 1 500 lots de matériaux de construction distribués à des familles de retour. De plus, quelque 2 100 ménages ont reçu des semences et des outils. À l'extérieur des camps, 800 familles d'accueil et 160 ménages de retour se sont vus remettre des kits pour abris. Près de 22 100 bâches en plastique ont été distribués à des déplacés internes, à l'intérieur et à l'extérieur des camps.
- Quelque 660 abris d'urgence ont été construits avec la participation de la communauté au profit de personnes récemment déplacées au Katanga. Dans la région de l'Équateur, 400 familles de déplacés ayant regagné leur localité d'origine ont bénéficié d'une aide dans le secteur des abris.

Autogestion et participation communautaires

- Au Sud-Kivu, près de 1 200 femmes de retour dans leur localité ont bénéficié de formations professionnelles qui ont accru leur autonomie. Au Katanga, 460 personnes de retour ont reçu du matériel de pêche ou des lots d'outils agricoles ; parallèlement, 160 jeunes ont fréquenté 16 centres de formation professionnelle et ont reçu une rémunération. Plus de 30 projets faisant appel à la participation de la collectivité ont bénéficié de microcrédits et au total, 2 100 ménages ont reçu des outils et des semences. Ces activités ont permis aux personnes qui avaient regagné leur foyer de renforcer leur indépendance socio-économique.

Solutions durables

- En 2010, le HCR a rapatrié quelque 10 800 réfugiés rwandais et 3 600 réfugiés burundais dans de bonnes conditions de sécurité et de dignité.



Après avoir suivi une formation en gestion, organisée par *Women for Women International*, deux Congolaises gèrent une entreprise d'élevage de lapins à Uvira.

HCR / M. HOFER

- Bien que la situation générale n'ait pas été propice à des rapatriements dans bon nombre de secteurs de la RDC, 16 600 réfugiés congolais au total ont regagné leur pays, dont plus de 10 400 avec l'assistance du HCR ; 6 200 autres sont rentrés d'Ouganda de leur propre initiative.
- La réinstallation a essentiellement été utilisée à des fins de protection, comme au cours des années précédentes, et 169 individus au total ont fait l'objet d'une demande de réinstallation en 2010.

Relations extérieures

- L'Organisation a continué à travailler en étroite collaboration avec les médias de manière à attirer l'attention d'un public plus vaste sur la situation des personnes qui relèvent de sa compétence. Elle s'est également efforcée de lever des fonds sur place et, à cet égard, a coopéré avec des fonds d'affectation spéciale multidonateurs des Nations Unies.

Logistique et appui aux opérations

- Tous les rapatriés ont été transportés dans de bonnes conditions de sécurité et de dignité ; ils ont en outre bénéficié d'une aide sociale, de soins médicaux et de services d'orientation à leur arrivée dans leur pays d'origine. Deux centres de transit et un gîte d'étape ont été rénovés au Sud-Kivu en prévision des rapatriements librement consentis en provenance et en direction du Burundi ; au Katanga, quatre centres de transit ont été entretenus afin d'offrir un accueil sûr et digne aux rapatriés.
- En 2010, le HCR a géré 25 entrepôts, neuf postes de ravitaillement en carburant, 116 camions, 268 véhicules légers et un avion dans l'ouest du pays.

| Contraintes |

La violence endémique et les atteintes incessantes aux droits de l'homme continuent d'inspirer la plus vive inquiétude, tandis que l'accès aux populations touchées est entravé par le mauvais état des infrastructures. Dans les secteurs caractérisés par une forte insécurité, où les escortes de la MONUSCO sont obligatoires, le temps limité imparti pour

les missions d'évaluation n'a pas permis d'apprécier la situation de manière approfondie ou d'assurer le suivi régulier qui aurait été nécessaire.

Certaines questions fondamentales, comme celles de l'accès à la terre et aux autres ressources, n'ont pas été abordées de manière inclusive. Ceci a entraîné un nouvel exode de réfugiés en direction du Congo et entravé le retour des réfugiés congolais dans l'est du pays. Par ailleurs, les gens ont eu des difficultés à demander justice, en raison des défaillances des structures judiciaires et administratives.

Informations financières

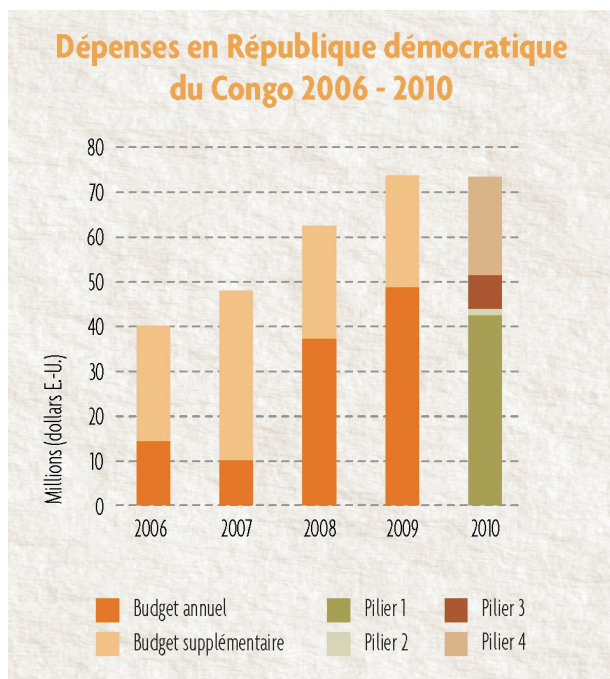
Du fait de l'engagement accru du HCR auprès des déplacés internes et de son appui continu à la réintégration des réfugiés rapatriés, les besoins financiers n'ont cessé d'augmenter depuis 2006 et le budget pour la RDC s'est élevé à près de 109 millions de dollars E.-U. en 2010. Si les besoins des rapatriés congolais et des réfugiés ont été en grande partie satisfaits, il n'a pas été possible de répondre à la totalité des besoins des déplacés internes, en raison d'un manque de financement de l'ordre de 36 millions de dollars E.-U.

Organisation et mise en œuvre

Le bureau régional du HCR, situé en RDC, est également responsable des opérations en République du Congo et au Gabon. En RDC, l'opération a été gérée par 20 bureaux et 364 collaborateurs. De nouveaux bureaux ont été ouverts à Dongo et Mbandaka.

Présence du HCR en 2010

□ Nombre de bureaux	20
□ Effectifs totaux	364
Internationaux	70
Nationaux	250
JEA	4
VNU	33
Autres	7



Collaboration avec les partenaires

Le HCR a eu pour partenaires d'exécution deux organismes gouvernementaux, deux institutions onusiennes et 23 ONG locales et internationales.

L'Organisation a également mené son action en étroite coopération avec le PAM, qui a fourni des rations alimentaires de trois mois à tous les Congolais rentrés dans le cadre d'une opération de rapatriement et aux réfugiés récemment arrivés dans la Province-Orientale. Au titre de l'approche modulaire, le HCR a coopéré avec divers partenaires pour protéger et assister les déplacés internes.

Le HCR a en outre exécuté deux programmes conjoints des Nations Unies avec l'appui du Fonds pour la sécurité humaine et du Fonds pour la consolidation de la paix.

Évaluation générale

L'opération en RDC a atteint ses objectifs en 2010. La conclusion d'accords tripartites avec le Rwanda, le Congo et l'Ouganda a constitué une étape décisive dans la recherche de solutions durables pour les Congolais (RDC) réfugiés dans la région.

Le HCR a progressé dans sa quête de solutions durables en faveur des populations réfugiées de longue date, originaires notamment de l'Angola, du Congo, du Rwanda et du Burundi. Le rapatriement des réfugiés rwandais s'est poursuivi et un processus similaire a été lancé au profit des réfugiés burundais. Il sera nécessaire de déployer davantage d'efforts pour promouvoir l'intégration sur place des réfugiés qui ont perdu tout lien avec leur pays d'origine et qui souhaitent s'installer définitivement en RDC.

En ce qui concerne les déplacés internes, le HCR a renforcé sa participation à l'approche modulaire. Bien que le suivi de la protection ait été étendu à de nouveaux districts, l'insécurité et le manque de ressources ont empêché le Haut Commissariat et les autres acteurs humanitaires de répondre à tous les besoins.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Gouvernorat régional du Nord-Kivu, Commission nationale pour les réfugiés

ONG : Action Humanitaire Africaine, Actions et Interventions pour le Développement et l'Encadrement Social, Agence adventiste de secours et de développement, Aide et Action pour la Paix, Arche d'Alliance, Association africaine de défense des droits de l'homme, Association pour le Développement Social et la Sauvegarde de l'Environnement, *Care International*, Caritas (Allemagne), Communauté des églises libres pentecôtistes, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Cooperazione Internazionale*, Encadrement des réfugiés urbains de la ville de Kinshasa, Fédération luthérienne mondiale, *International Medical Corps*, *InterSOS*, OXFAM, Pain pour les Dshérités, Première Urgence France, Réseau d'Actions Citoyennes pour le Développement, *Search for Common Ground*, Vétérinaires Sans Frontières, *Women for Women International*

Autres : BSP-ONU, *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*, ONU-Habitat

Partenaires opérationnels

Autres : BSP-ONU, *Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung*, FAO, ONU-Habitat, PAM, UNICEF

Budget, revenus et dépenses en République démocratique du Congo | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	65 034 856	1 310 000	7 624 405	35 008 873	108 978 134
Revenus issus des contributions ¹	42 133 966	0	2 529 326	12 522 444	57 185 736
Autres fonds disponibles	397 031	1 300 835	5 055 575	9 401 374	16 154 814
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	42 530 997	1 300 835	7 584 900	21 923 818	73 340 550

VENTILATION DES DÉPENSES

<i>Environnement de protection favorable</i>					
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	0	212 516	212 516
Prévention du déplacement	1 163 267	0	0	718 943	1 882 210
Prévention de l'apatridie	0	441 156	0	0	441 156
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	1 559 453	0	0	0	1 559 453
Protection de l'environnement	0	0	0	239 605	239 605
Sous-total	2 722 720	441 156	0	1 171 064	4 334 940
<i>Procédures de protection équitables</i>					
Conditions d'accueil	122 856	0	0	0	122 856
Enregistrement et établissement de profils	1 279 544	0	0	1 079 024	2 358 568
Documents individuels	393 789	0	0	0	393 789
Documents d'état civil	663 424	0	0	314 587	978 011
Sous-total	2 459 613	0	0	1 393 611	3 853 224
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>					
Impact sur les communautés hôtes	1 317 307	0	0	603 956	1 921 263
Application de la loi	105 953	0	0	304 859	410 812
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	1 253 769	0	0	887 482	2 141 252
Détention non arbitraire	380 674	0	0	0	380 674
Accès aux solutions juridiques	381 811	0	0	0	381 811
Sous-total	3 439 514	0	0	1 796 297	5 235 812
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>					
Nutrition	28 124	0	0	0	28 124
Eau	189 751	0	0	0	189 751
Abris et autres infrastructures	829 382	0	944 760	3 681 625	5 455 767
Articles ménagers et d'hygiène de base	1 860 203	0	0	1 018 819	2 879 022
Soins de santé primaire	1 254 928	0	0	0	1 254 928
VIH et sida	509 627	0	563 890	505 633	1 579 150
Éducation	692 485	0	0	16 258	708 742
Services d'assainissement	34 306	0	0	0	34 306
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	569 009	0	0	0	569 009
Sous-total	5 967 814	0	1 508 651	5 222 334	12 698 799

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Autogestion et participation communautaires</i>					
Évaluation participative et mobilisation communautaire	308 340	0	0	3 526	311 866
Autogestion de la communauté et représentation équitable	810 463	0	0	0	810 463
Gestion et coordination des camps	0	0	0	1 738 201	1 738 201
Autosuffisance et moyens d'existence	1 093 536	0	1 456 064	0	2 549 600
Sous-total	2 212 339	0	1 456 064	1 741 727	5 410 130
<i>Solutions durables</i>					
Stratégie de solutions durables	50	0	0	0	50
Retour volontaire	10 321 646	15 741	0	7 198	10 344 585
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	527 768	0	2 108 101	2 141 155	4 777 023
Réinstallation	447 800	0	0	0	447 800
Appui à l'intégration sur place	286 070	0	0	0	286 070
Réduction des cas d'apatridie	0	311 473	0	0	311 473
Sous-total	11 583 334	327 214	2 108 101	2 148 353	16 167 002
<i>Relations extérieures</i>					
Relations avec les donateurs	403 730	0	0	0	403 730
Information	422 034	8 800	5 491	634 004	1 070 328
Sous-total	825 763	8 800	5 491	634 004	1 474 058
<i>Logistique et appui aux opérations</i>					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	4 623 080	0	1 230 659	2 892 061	8 745 800
Gestion de programme, coordination et appui	3 506 157	523 665	695 449	1 828 752	6 554 022
Sous-total	8 129 237	523 665	1 926 109	4 720 812	15 299 822
Versements aux partenaires d'exécution	5 187 962	0	580 485	3 090 687	8 859 134
Autres objectifs	2 700	0	0	0	2 700
Total	42 530 997	1 300 835	7 584 900	21 918 889	73 335 621

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.